

QUERELLE

## RETRAITES : FAUT-IL ALLER VERS PLUS DE CAPITALISATION ?

*Depuis 2019, l'épargne retraite a été simplifiée pour encourager les actifs à y recourir. Mais pas question de toucher au système par répartition, alors que le gouvernement vient de repousser la réforme à l'automne pour se donner le temps d'apaiser les syndicats.*

“

**FERGHANE AZIHARI \***

*Vu la démographie, la répartition ne peut survivre qu'au prix d'un report perpétuel de l'âge de la retraite et de cotisations toujours plus lourdes. La gauche radicale veut d'ailleurs déjà les augmenter. On asphyxie les jeunes générations !*

*L'économiste Patrick Artus a calculé que pour chaque euro cotisé depuis le début des années 1980, un système de retraite à 100 % par capitalisation aurait rapporté 21,90 €, contre 1,90 € en répartition. Malgré les crises.*

*Le système par répartition non seulement alourdit le coût du travail, mais prive nos entreprises d'une source essentielle d'investissements sur le temps long. Ce sont les fonds de pension qui ont fait la puissance technologique des États-Unis.*

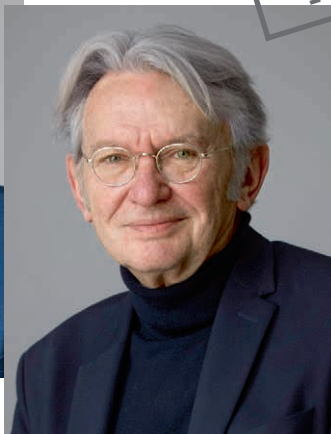
*Ceux qui s'indignent de l'enrichissement des actionnaires devraient manifester pour que les classes laborieuses profitent elles aussi des bienfaits de la capitalisation !*

*\* Les Écologistes contre la modernité, Presses de la Cité, 209 p., 18 €.*

OUT



NON



“

**JEAN-CLAUDE MAILLY \***

*La répartition est le seul système qui garantisse la solidarité entre générations. C'est un choix de société.*

*Il est aussi le seul qui préserve le niveau des retraites. La démographie peut poser des problèmes, mais il n'y a pas de risque d'effondrement des pensions comme les pays qui pratiquent la capitalisation en ont connu lors de la crise financière de 2008.*

*Le calcul du coût du travail intègre les cotisations retraite parce qu'elles font partie des prélèvements obligatoires, mais quand on épargne sur un fonds de pension, c'est aussi du salaire. Donc méfions-nous des comparaisons.*

*Je ne suis pas hostile à la généralisation d'une part complémentaire de capitalisation pour que tout le monde y ait accès. Ce serait même une mesure d'équité, à condition de la rendre obligatoire, sinon ceux qui n'épargnent pas connaîtront des difficultés. Surtout, la capitalisation ne doit pas être le prétexte d'un gel du système par répartition.*

*\* Manifs et chuchotements, Flammarion, 205 p., 19 €.*

C'est l'un des – nombreux – paradoxes français. La retraite par capitalisation y est un tabou transpartisan. La gauche la honnit, la droite s'en méfie. Et pourtant, le secteur public est le premier à en bénéficier grâce à la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique (Préfon), ouverte depuis 1964 aux fonctionnaires qui souhaitent se constituer un complément de retraite. Le principe de la répartition, selon lequel les actifs doivent payer les pensions des retraités, tolère des exceptions, mais pas de remise en cause. Même si, comble de l'ironie pour l'un des dogmes les plus sacrés de la gauche, il a été mis en place non par le Conseil national de la résistance, comme le veut la légende, mais par Philippe Pétain, en 1941 !

Dans une note publiée en septembre 2021 \*, l'Institut économique Molinari et le réseau d'entrepreneurs CroissancePlus accusent notre système de financement des retraites d'être « en partie responsable de la spirale du déclassement » de notre pays. Ils rappellent que 61 % de la hausse des dépenses publiques entre 1959 et aujourd'hui sont dus aux retraites, passées de 5 à 15 % du PIB sur la période. Selon eux, c'est « en partie » l'explication de notre niveau de chômage et de notre incapacité à résorber les déficits.

L'étude conteste aussi les chiffres du Conseil d'orientation des retraites (COR) sur le déficit de notre régime : il ne serait pas de 0,6 % du PIB en 2020 mais de 2,8 %, si l'on intègre les retraites de l'État, financées par le budget. La précision a son importance, puisque les syndicats s'appuient sur les chiffres du COR pour contester l'« urgence » de la réforme.

Judith Waintraub

\* « Pour une réforme des retraites qui réponde aux enjeux français ».